

DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DU NORD

SEMAINE REGIONALE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE

**Communication sur la dynamisation de l'activité de vie pratique au préscolaire
comme facteur de développement de la citoyenneté à la base**

Du 23 au 30 octobre 2017 à Ouahigouya

L'éducation préscolaire au Burkina Faso, désigne l'ensemble des activités éducatives destinées aux jeunes enfants de trois ans à cinq ans, en vue de développer leurs potentialités affectives, artistiques, intellectuelles et physiques et de les préparer à l'enseignement primaire. Le Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire est une étape essentielle du parcours des enfants. C'est le lieu où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble. Un des objectifs de cette école est d'initier l'enfant aux notions élémentaires d'hygiène, de sécurité et de citoyenneté. Pour parvenir à l'atteinte des objectifs assignés au CEEP, les éducateurs y déroulent des activités au nombre desquelles, il y a l'activité de vie pratique.

La clarification des concepts

L'activité de vie pratique

Au préscolaire, l'équivalent de l'éducation morale et civique s'appelle activité de vie pratique. C'est une activité au cours de laquelle l'éducateur aborde différentes notions relatives aux règles de bienséance (dire bonjour), d'amour de la patrie (reconnaissance du drapeau national, des symboles de l'Etat), des règles de vie en société (ne pas utiliser des objets blessants, ne pas se bousculer pendant le service du goûter)...

La citoyenneté : c'est l'ensemble des attitudes et comportements qui signent l'appartenance d'un individu à une nation. Son apprentissage est un long processus, une longue et continuelle lutte, un combat de tous les instants. Elle fait appel au savoir-vivre ensemble.

La nation : elle désigne une entité politique, une communauté caractérisée par un territoire propre, organisée en Etat. Elle est la personne juridique constituée des personnes régies par une même Constitution.

Message thématique

Aujourd'hui, avec la recrudescence de la violence en milieu scolaire, on est porté à croire que ces actes sont la résultante de l'insuffisance ou du manque de pratique des cours d'éducation morale et civique mais aussi et surtout de l'insuffisance de modèle identificatoires que représentent les adultes. Comme quoi, l'adage qui dit « *fais ce que je te dis de faire mais ne fais pas ce que je fais* » ne marche pas en éducation. Si l'on convient que ces causes sont déterminantes dans la montée de l'incivisme, alors la solution passe inévitablement par la revalorisation de nos pratiques professionnelles en tant qu'éducateur mais aussi en reconsidérant nos attitudes et comportements en tant que citoyens du pays des Hommes intègres. Les éducateurs et les enseignants sont donc interpellés quant à leur rôle de vecteur du civisme en sachant impliquer les jeunes scolaires et les élèves. C'est à cela que nous invite le thème de cette 14^{ème} édition dont la teneur est la suivante : « **Les élèves comme principaux acteurs de la promotion du civisme : comment y parvenir ?** »

En effet, lorsque des crises graves interviennent dans la société, c'est vers l'école que celle-ci se tourne pour lui demander de trouver des solutions à travers l'éducation.

De manière transversale, au sein des établissements d'enseignement, l'éducation au civisme se fait à travers plusieurs moyens :

- la prise en compte de la pédagogie centrée sur l'enfant
- le respect du règlement intérieur : il s'agit d'apprendre aux élèves le respect des règles établis, les respects des autres, du bien commun, le respect de l'autorité et de la hiérarchie.
- la responsabilisation des élèves : il s'agit de leur donner une certaine autonomie une certaine liberté aux responsables des élèves, pour qu'ils apprennent à agir dans le sens du bien de toute la communauté scolaire.

Au préscolaire, il s'agira de mettre en pratique la stratégie nationale de développement intégré de la petite enfance, la revalorisation de **l'activité de vie pratique**,

l'observance des principes des grands moments de la journée et bien entendu la mise en œuvre de **l'une éducation parentale** pour le suivi des valeurs enseignées.

En tant qu'acteurs de premier plan du système éducatif, il appartient aux éducateurs de jeunes enfants de faire acquérir le contenu des concepts clé et des valeurs aux générations futures que sont les apprenants, nos enfants dans la perspective d'une société juste, libre, démocratique, épanouie et débarrassée des germes de la destruction et de l'anéantissement.

BONKOUGOU Boucaré

Inspecteur d'Education de Jeunes Enfants